



Charte de l'utilisateur du Cyber Centre et du Web Esp@ce

I- Préambule

A l'heure du développement du numérique et des procédures dématérialisées (formalités administratives en ligne,...), la ville de Saint André souhaite offrir aux administrés la possibilité de fréquenter deux espaces équipés de postes informatiques, connectés à Internet.

✓ Le Cyber Centre, situé dans l'enceinte du 97.Jeunes, 97 rue Sadi Carnot à Saint André est accessible à tout public

✓ Le Web Esp@ce, situé dans le Hall de la Mairie de Saint André, 89 rue du Général Leclerc, est accessible aux personnes de plus de 16 ans, en capacité d'utiliser les postes informatiques de manière autonome.

A noter par ailleurs que la ville de Saint André, par le biais de son CCAS, permet aux seniors de bénéficier de formations informatiques.

II- Domaine d'application

Cette charte s'applique à tous les utilisateurs du Cyber Centre et du Web Esp@ce.

III- Conditions d'accès

A noter que si le Cyber Centre est ouvert à tous, le Web Esp@ce est uniquement réservé aux personnes de plus de 16 ans.

L'accès au Cyber Centre et au Web Esp@ce est gratuit.

Il est réglementé et autorisé sous réserve des conditions suivantes:

1- L'inscription

L'inscription est obligatoire pour pouvoir utiliser les ordinateurs du Cyber Centre ou du Web Esp@ce.

Cette inscription est renouvelable tous les ans. Un formulaire est à remplir et doit être assorti d'un justificatif de domicile de moins d'un an et d'une pièce d'identité de l'utilisateur. Une carte nominative sera délivrée au moment de l'inscription. Elle devra obligatoirement être présentée et déposée à l'accueil préalablement à toute utilisation du matériel informatique et sera restituée à l'issue de la séance.

2- Horaires et durée d'utilisation

Le Cyber Centre est accessible les lundis, mardis, jeudis, vendredi de 14h à 18h et le mercredi matin de 9h à 12h.

Le Web Esp@ce est accessible du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

La durée d'utilisation d'un ordinateur est d'une heure par jour d'ouverture par utilisateur pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce service. Elle pourra être prolongée en cas de faible affluence.

Si les usagers ont la possibilité de réserver préalablement un créneau en contactant l'accueil, ils peuvent également accéder librement, selon les disponibilités.

3- Comportement de l'utilisateur

Sont interdits dans l'enceinte du Cyber Centre et du Web Esp@ce :

- la consommation de boissons et de nourriture
- l'usage de téléphones, lecteurs sonores ou autres appareils mobiles Le respect de la règle de la tranquillité est demandé
- la présence d'animaux

III-Conditions d'utilisation

Un maximum de deux personnes par poste est autorisé.

Il est interdit de changer la configuration des ordinateurs, d'installer ou de télécharger des logiciels.

La sauvegarde de documents téléchargés ou de pages web est interdite sur les disques durs des ordinateurs.

Il est recommandé aux utilisateurs de ne laisser aucun fichier sur les ordinateurs. Ceux-ci seront systématiquement effacés.

L'utilisateur s'engage à ne faire aucun usage d'internet qui ne puisse porter préjudice ou qui serait contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Sont ainsi interdits la consultation, l'envoi ou l'édition de pages web, fichiers, e-mails, :

- Diffamatoires, injurieux, discriminatoires, xénophobes, révisionnistes
- Violents, incitant à la haine raciale, religieux ou ethniques,

- Pédophiles, obscènes ou pornographiques
- Attentatoires aux droits d'autrui et notamment aux brevets, marques et dessins et modèles enregistrés, aux droits de biens et des personnes relatifs à des activités contraires à l'ordre public (terrorisme, drogue,...)
- Contenant des virus ou programmes détériorant susceptibles de causer des dommages aux personnes et aux biens
- Et plus généralement tout comportement impliquant le non-respect de la loi.

Le non respect de l'une de ces restrictions donnera lieu à un avertissement voire à l'exclusion définitive des lieux et si nécessaire à la réquisition des forces de police.

IV- Responsabilité

- La responsabilité de la ville de Saint André ne pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels des usagers.
- L'utilisateur est le seul responsable civilement voire pénalement de tout dommage causé par lui dans l'enceinte du Cyber Centre ou du Web Esp@ce. L'utilisateur déclare avoir souscrit une police d'assurances couvrant les dommages matériels causés aux tiers.
- Les utilisateurs assument la pleine responsabilité de leurs publications écrites ou numériques.
- La ville ne pourra être tenue responsable des dommages indirects, particuliers, accidentels, financiers, résultant de l'utilisation du matériel ou des problèmes techniques qui empêcheraient l'accès au réseau.

V- Impressions

Les impressions en noir et blanc sont payantes. Le tarif est fixé par voie de décision administrative.